

Appel à candidatures 2027

DSRA – ESAAA

Diplôme supérieur de recherche en art à l'École supérieure d'art Annecy Alpes

L'École supérieure d'art Annecy Alpes recrute deux artistes, designer·euses·x ou curateur·ices·x chercheur·euses·x pour intégrer le DSRA de l'ESAAA.

Le DSRA, Diplôme Supérieur de Recherche en Art est délivré par l'ESAAA. Il valide un diplôme d'établissement de 3^e cycle (niveau Bac+8) voué à la recherche par la pratique. Il s'adresse à des artistes, des design·euses·x, des curateur·ices·x et critiques d'art ayant déjà une activité dans le champ de la création artistique contemporaine, titulaires d'un DNSEP (Bac+5, Grade de Master) ou d'un diplôme équivalent). Il s'obtient après trois années de travail s'appuyant sur les ressources de l'ESAAA – ses enseignantes·x, ses équipes et ses programmes de recherche, ses réseaux, mais aussi ses compétences de structure de production, d'édition et de résidence.

Avant d'être repris dans d'autres écoles, le dispositif DSRA a été créé en 2009 par l'ESAAA pour permettre de répondre à l'enjeu de l'adossement à la recherche des établissements d'enseignement supérieur artistiques européens, à partir d'un dispositif spécifique adapté au champ de la recherche-crédation, constituant ainsi une alternative, ou un dispositif complémentaire selon les profils, à une recherche doctorale universitaire. Le DSRA permet de combiner travail d'atelier, séminaires, colloques, workshops, résidences, production plastique, publications, expositions... L'ensemble dessine pour chaque DSRA le cadre d'une aventure singulière, à la fois très personnelle et inscrite dans des dynamiques collectives de questionnement et de collaboration.

Au-delà de son projet de recherche, l'*artiste-chercheur·euse·x* s'attache à créer du lien avec l'ensemble de la communauté de l'ESAAA et à participer à la vie active de celle-ci : dans la rencontre des autres artistes-chercheur·euses·x inscrites·x en DSRA, des enseignantes·x, des étudiantes·x de premier et second cycle. Il est notamment attendu qu'il/elle/iel puisse communiquer les étapes de son travail auprès de groupes d'étudiantes·x. Il/elle/iel peut aussi selon son souhait prendre en charge ponctuellement l'accompagnement des étudiant·x·es avec pour objectif la transmission de ses compétences sur certaines phases de travail, théoriques ou plastiques, définies en amont avec l'équipe enseignante, ou encore proposer la mise en place de formats pédagogiques ou de recherche innovants. Ainsi les candidates·x doivent être en capacité de prévoir des venues mensuelles à l'ESAAA et de s'engager au suivi des formats de recherche mis en place par l'école.

Les grandes orientations de l'ESAAA

L'ESAAA affirme des orientations fondées sur une relation active et sensible aux territoires, envisagés comme des milieux vivants, complexes, traversés d'usages, de tensions et de récits. Cette attention portée aux écosystèmes humains et non humains s'inscrit dans une approche écosophique articulant enjeux environnementaux, de soin, de formes de vie collectives, et de pratiques de création. L'école développe ainsi des pédagogies expérimentales où l'enquête, l'immersion, la coopération et l'expérience empirique constituent des outils de recherche à part entière. Les pratiques artistiques, de design ou curatoriales y sont pensées comme des modes d'attention, capables de produire des formes situées, critiques et transformatrices.

Pour répondre à ces enjeux, l'ESAAA développe une recherche plurielle qui croise l'art, le design, les sciences, avec la pédagogie et les questionnements contemporains.

Celle-ci est alimentée par l'activité rhizomique de plusieurs enseignantes·x, étudiantes·x, artistes-chercheur·euses·x en DSRA, intervenantes·x extérieures·x, regroupées·x au sein de programmes et de projets de recherche.

Ainsi, les candidates·x sont vivement encouragées·x à déposer un projet fondamentalement ancré dans les domaines des pratiques situées et écosophiques. Pour cela, les candidates·x sont encouragées·x à se renseigner sur les projets de recherche portés à l'ESAAA.

Le projet proposé devra par ailleurs démontrer une attention portée à des méthodologies de recherche par la pratique et à de nouvelles écritures de la recherche, capables d'en éclairer et d'en valoriser, d'un point de vue tant formel que critique, les spécificités et le caractère fertile et inventif.

Eligibilité

- Être titulaire d'un DNSEP (Bac+5, Grade de Master) ou d'un diplôme équivalent.
- Pas de limite d'âge.
- Langue française ou anglaise requise.
- Transdisciplinaire, cet appel à candidature s'adresse à des personnes évoluant dans les champs de l'art, du design, et/ou des pratiques curatoriales et souhaitant mettre en œuvre ou poursuivre un projet de recherche, en articulant pratique individuelle et pratiques collaboratives.
- Une pratique située est attendue.
- Le projet de recherche proposé démontre un intérêt porté à la mise en lumière des nouvelles écritures de la recherche.
- Son sujet entre en résonance avec les grandes orientations de l'ESAAA.
- Une autonomie dans le travail doublée d'une capacité à mener un travail suivi et régulier, est attendue, tout comme une capacité à collaborer.

- Pour candidater** Le dossier de candidature est rédigé en français ou en anglais et envoyé sous la forme d'un fichier unique au format PDF (les dossiers envoyés par voie postale ne seront pas examinés).
- Le dossier doit comprendre :
- Une note d'intention libre, pouvant prendre une forme écrite, imagée, dessinée, sonore, filmique... (sous la forme de liens figurant dans le PDF) permettant de présenter le projet de recherche envisagé et son inscription au sein de l'un des programmes de recherche de l'ESAAA (écrit : 2 pages max – son/vidéo : 4 min max).
 - Une documentation du travail au format libre (portfolio de 10 pages max ou liens vers des sites, plateformes ou tous autres supports permettant d'apprécier le travail).
 - Un curriculum vitæ (2 pages max).

Les dossiers de candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :
candidatures@esaaa.fr

Date limite de réception : vendredi 30 octobre 2026, minuit

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires,
vous pouvez vous adresser à : recherche@esaaa.fr

**Conditions
d'accueil**

Une convention est signée avec chaque artiste-chercheur·euse·x en début de DSRA puis annuellement, qui rappelle les conditions d'accueil suivantes :

- Le DSRA se déroule sur 3 ans (janvier 2027 à décembre 2029).
- Une bourse de recherche incluant les frais de production de 5000 € est versée annuellement en deux fois en février et en septembre sur les deux premières années. La troisième année, cette bourse est mise à profit d'une production de fin de diplôme, de frais de soutenance et de jurys.
- La prise en charge d'aller-retour / domicile-ESAAA, domicile-école partenaire AURA, ou domicile-événement de recherche extérieur, à hauteur de 1500 € maximum par an.
- La prise en charge de frais de documentation, à hauteur de 150 € maximum par an.
- La prise en charge d'honoraires pour des missions pédagogiques au sein de l'ESAAA, à hauteur de 1500 € maximum par an.
- L'accès aux locaux de l'école (ateliers techniques, fablab, biolab, jardin, salle d'accrochage, bibliothèque, ressource, etc.), ainsi qu'aux moyens humains et techniques de l'école, dans le cadre de son projet ou des projets collectifs au sein de l'école.
- L'accès au réseau de partenaires locaux de l'école (institutions culturelles, centres d'arts, universités, laboratoires, associations, etc.).
- L'école facilite, selon ses moyens, l'accès à un logement partagé avec les enseignantes·x situé à Annecy.

- Jury et critères de sélection**
- Respect et pertinence d'une pratique située.
 - Pertinence de la proposition au regard de l'éclairage d'une méthodologie de recherche par la pratique et des nouvelles écritures de la recherche.
 - Pertinence d'une approche singulière venant enrichir la recherche à l'ESAAA.
 - Adéquation de la proposition avec les grandes orientations de l'ESAAA.
 - Adéquation de la proposition avec les moyens alloués (techniques, humains, financiers).

Le jury de sélection sera composé des membres internes du Conseil Scientifique de l'ESAAA.

Calendrier

Lancement de l'appel à candidatures : 7 septembre 2026
Date limite d'envoi du dossier : 30 octobre 2026
Entretien de sélection (en visio) : 24 ou 25 novembre 2026
(sous réserve de modification du calendrier et des modalités d'entretien)
Début d'entrée : 04 janvier 2027

Liens utiles

<https://www.esaaa.fr/>
<https://www.esaaa.fr/esaaa/recherche/dsra/>